

Conseil départemental de la Manche
Groupe de la Gauche Sociale et Écologiste (GSE 50)

Séance plénière du 4 juillet 2025

ANALYSE DU DOCUMENT STRATEGIQUE DE FAÇADE MANCHE EST - MER DU
NORD MIS A JOUR - AVIS DU DEPARTEMENT DE LA MANCHE

Dominique HÉBERT

Conseiller départemental, canton de Cherbourg-en-Cotentin 4
au nom du groupe

Chers collègues,

Je sais que Philippe Bas n'aimait pas que nous introduisions les sujets nationaux dans les débats de cette assemblée, mais vous me pardonneriez de transgresser cette tradition, car s'il y a bien un sujet de politique nationale qui entraîne des répercussions plus fortes dans le département de la Manche qu'ailleurs, c'est bien le domaine des choix politiques de productions d'énergies.

Avant-hier, dans les colonnes du Figaro, la direction des Républicains appelait à l'arrêt immédiat du financement public des énergies renouvelables, au profit exclusif du nucléaire.

Cette tribune ne trace pas une stratégie énergétique : c'est une posture idéologique, conservatrice, hostile par principe à la transition écologique.

Et ce n'est pas seulement moi ou notre groupe qui le disons. Je me permets de vous relater quelques prises de paroles des dernières heures venant de différents hauts responsables politiques :

- « Ce moratoire est une posture politique, populiste et inconsciente. Les énergies renouvelables aujourd'hui, c'est 102 000 emplois », rappelle le sénateur LR Olivier Rietmann, président de la délégation sénatoriale aux entreprises.
- « C'est irresponsable quand on prétend être un homme d'État. C'est dramatique, c'est irresponsable, c'est du populisme le plus basique », s'est exclamée sur France Info la ministre de la Transition écologique, Agnès Pannier-Runacher.
- C'est « un contresens historique et scientifique [...] incompréhensible », ainsi qu'un « retour d'une forme de climato scepticisme antiscience très inquiétant » a dénoncé le président des députés Renaissance et ancien 1er Ministre, Gabriel Attal.

Je m'arrête là, et vous remarquerez que je ne cite aucun de mes amis politiques, mais uniquement des élus qui seraient plutôt proche des mouvances de la majorité départementale.

Mais pire encore, en faisant le choix de brandir la menace d'un black-out énergétique, d'une explosion des factures énergétiques pour l'utilisateur, la droite alimente un discours alarmiste et populiste qui n'éclaire pas le débat : il parle à la peur, en écho aux obsessions du Rassemblement national, et cherche à polariser plutôt qu'à construire une vision d'avenir.

Ce refus d'avancer est cohérent avec la ligne adoptée il y a deux semaines à l'Assemblée Nationale, où les députés LR et RN ont voté un projet d'amendement signé par notre collègue Philippe Gosselin instituant un moratoire sur tout nouveau projet éolien ou solaire. Cette tribune dans le Figaro n'est donc pas un écart, c'est une stratégie politique assumée : retarder les investissements, affaiblir la souveraineté énergétique du pays et menacer plus de 100 000 emplois, dont plusieurs milliers dans la Manche.

Dans le Cotentin, nous savons que l'avenir énergétique passe par la complémentarité. L'éolien offshore, l'hydrolien, le nucléaire et les filières industrielles qui les portent – LM Wind Power, les CMN, EDF, Orano, le port de Cherbourg – sont au cœur du mix énergétique déjà en construction. Ces projets structurants bénéficient d'investissements massifs de l'État, des collectivités territoriales et des industriels. Revenir en arrière maintenant serait un non-sens économique, industriel et climatique.

D'ailleurs, le rapport publié hier par le Haut Conseil pour le Climat est pourtant clair : pour réussir à atteindre nos objectifs de décarbonation de production d'énergies, il faut doubler les capacités de production d'énergies renouvelables. Ce qui correspond parfaitement aux politiques menées dans le Cotentin depuis des années.

Pourtant, ce que la science recommande, la droite nationale choisit de l'ignorer.

Face au repli, nous défendons un cap : une électricité décarbonée, souveraine, produite par un mix nucléaire–renouvelables. C'est ce

chemin de responsabilité que nous continuerons à porter, ici comme à l'échelle nationale.

Alors que les collectivités normandes, la région, le département, l'ancienne Communauté Urbaine de Cherbourg et aujourd'hui l'agglomération du Cotentin, PNA, la SHEMA grâce à la clarté des choix politiques de nos prédécesseurs tels que Jean-François Legrand, Philippe Bas, Marc Lefèvre, Laurent Beauvais, Bernard Cazeneuve se sont fortement impliquées dans le passé avec des investissements conséquents, des dizaines de millions d'euros investis pour permettre au territoire de devenir le démonstrateur du mix énergétique, pour permettre l'installation d'industriels innovants, pour permettre la création de milliers d'emplois.

Alors que les collectivités telle que l'Agglomération du Cotentin, les communes de Cherbourg en Cotentin, de La Hague et nous, le département, continuons de nous engager pour le développement du mix énergétique français en accompagnant des projets d'avenir tel que l'aval du futur dans le nucléaire ou le projet hydrolien Flowat pour lequel nous avons voté à l'unanimité en septembre 2023 pour que le département de la Manche soit actionnaire à hauteur de 2 M€ de ce projet innovant.

Et à la veille du passage au Sénat de la proposition de loi du sénateur LR Daniel Gremillet, qui fixe une trajectoire énergétique pour le pays, nous nous interrogeons sur la position des sénateurs manchois et en 1er lieu celui de David Margueritte sur ce texte important pour la Manche.

Nous nous interrogeons sur votre position Monsieur le président du Conseil départemental.

Nous nous interrogeons sur ce qu'en pense Madame Valérie Nouvel, notre vice-présidente en charge de la transition et l'adaptation au changement climatique.

Nous nous interrogeons sur ce qu'en pense Jacques Coquelin, le vice-président en charge des finances et qui est la garant du bon usage des fonds publics manchois. Que penserait-il de ces dizaines de millions d'euros publics jetés par la fenêtre si cette vision des LR venait à aboutir ?

Nous nous interrogeons sur ce que pense notre collègue, Christelle Castelein en tant que suppléante du député Philippe Gosselin, malheureusement absent aujourd'hui, de cette proposition d'amendement sur un moratoire pour les EnR ?

En tant que Présidente de l'Agglomération du Cotentin et membre affichée du Cercle du Cotentin, nous nous interrogeons sur ce que pense Madame Castelein de ces choix politiques des LR et de leurs conséquences dévastatrices pour nos territoires ?

Nous avons tous fait le choix de nous présenter à des élections et sommes des élus qui doivent assumer leurs responsabilités. Ce dossier est essentiel pour l'avenir du département de la Manche et du Cotentin, essentiel pour les habitants, les salariés et leurs familles, mais aussi essentiel pour la souveraineté énergétique du pays.

Nous devons assumer nos responsabilités et défendre une vision d'avenir pour la Manche.

Il est donc essentiel d'avoir des réponses à nos interrogations et de connaître vos positions sur ce dossier. Le silence en réponse à nos interrogations sera complice de la destruction de milliers d'emplois sur notre territoire.

Merci de votre écoute et par anticipation de vos réponses.

★ ★
★